

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



**MINISTÈRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**



Termes de Référence pour le recrutement d'un Assistant Technique pour appuyer la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Architecture (DGUA) dans le cadre de la mise en œuvre des activités de planification du PROGEP 2

Février 2024

Table des matières

<i>I. CONTEXTE DU PROJET</i>	3
<i>II. OBJECTIF DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET MODALITÉS D'AFFECTATION</i> 4	
<i>III. TACHES ET RESPONSABILITES</i>	4
3.1. Passation des marchés	Error! Bookmark not defined.
3.2. Suivi des activités de la composante 1	4
3.3. Appui au transfert de compétences	5
3.4. Accompagnement technique dans le processus d'élaboration des documents de planification et d'aménagement du territoire	5
3.5. Appui à la mise en œuvre des documents de planification et d'aménagement du territoire	5
3.6. Promotion du partenariat et du développement des Villes	6
3.7. Appuis institutionnel aux acteurs :	6
<i>IV. LA DURÉE DU MANDAT ET LE LIEU DE TRAVAIL</i>	6
<i>V. LES PRODUITS LIVRABLES</i>	7
<i>VI. PROFIL DU CONSULTANT</i>	7

I. CONTEXTE DU PROJET

Au Sénégal, les changements climatiques ont contribué à l'instabilité croissante des précipitations et à la hausse du niveau de la mer qui accroît la vulnérabilité de la population et met en péril les bénéfices du développement du Sénégal.

En effet, les événements climatiques ont provoqué de graves inondations dans plusieurs localités, notamment la zone de Keur Massar-Jaxaay, ce qui a amené l'État à déclencher le Plan National d'Organisation des Secours (ORSEC).

Ainsi, pour pallier durablement à ces phénomènes récurrents, l'État du Sénégal s'est engagé à poursuivre la mise en œuvre optimale du Programme Décennal de Lutte contre les Inondations (PDLCI) et à mobiliser les ressources financières nécessaires à la réalisation d'un projet d'urgence comprenant la construction d'ouvrages de drainage à Keur Massar et environs.

Par ailleurs, le Gouvernement du Sénégal avait demandé l'appui du Fonds nordique de Développement et de la Banque mondiale pour poursuivre les opérations de réduction des risques d'inondation et améliorer les capacités de planification en termes de gestion intégrée des risques d'inondations urbaines par la mise en œuvre de la seconde phase du PROGEP.

Le projet proposé comprend quatre composantes :

- Composante 1 : Planification et gestion urbaine intégrée tenant compte du risque climatique et de la durabilité ;
- Composante 2 : Investissement et gestion du drainage, engagement communautaire, gestion environnementale et sociale ;
- Composante 3 : Composante de Réponse contingente d'urgence (CERC) ;
- Composante 4 : Gestion du projet.

La composante 1 sera mise en œuvre par l'Agence de Développement Municipal (ADM) avec l'appui technique de la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Architecture (DGUA), qui bénéficiera d'une Assistance Technique spécialisée sur les villes durables et résilientes dans le cadre de :

- La conception et de la mise en œuvre des documents de planification et de programmation dans le secteur urbain ;
- L'identification et de l'évaluation des projets d'infrastructures urbaines intégrant le drainage des eaux pluviales, l'assainissement, la voirie, l'adduction en eau potable, les équipements marchands... etc. ;
- La mise en œuvre, sur deux ans, des activités de la planification urbaine.

C'est dans ce cadre que les présents termes de référence sont élaborés pour définir l'étendue de cette mission et les modalités de recrutement de l'Assistance Technique.

L'Assistance Technique du Projet est (i) placé sous l'autorité hiérarchique de l'ADM en tant que structure d'exécution du PROGEP 2 ; (ii) en relation fonctionnelle avec la DGUA auquel il rend

compte de toutes les activités soumises à sa direction ; et (iii) en situation permanente de coordination avec la DGUA et l'ADM pour toutes les activités de planification.

II. OBJECTIF DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET MODALITÉS D'AFFECTATION

La mission a pour objectif général de fournir à la DGUA une Assistance Technique destinée à renforcer les capacités des agents pour le suivi des diverses activités de gestion urbaine, notamment dans le domaine de la planification urbaine (prévisionnelle, opérationnelle et participative), de la ville durable, de la ville résiliente de la législation ainsi que dans le domaine de la réglementation urbaine durable.

Les objectifs spécifiques de la mission comprendront des tâches d'appui et d'assistance dans les aspects suivants :

- l'accompagnement dans la conception et la mise en œuvre des études à partir de la préparation des termes de référence des études, analyse des livrables, jusqu'à leur achèvement et l'évaluation/suivi des interventions ;
- la prise en compte des principes de la ville durable et de la ville résiliente dans les études de planification urbaine, les projets urbains et dans la réglementation urbaine ;
- l'intégration de l'efficacité énergétique dans la réglementation urbaine ;
- l'intégration des solutions basées sur la nature dans le traitement des problèmes et défis urbains identifiés ;
- le suivi de la qualité des documents d'urbanisme avant leur validation ;
- la formation du personnel et le transfert de compétences, notamment le renforcement de capacité des agents des services déconcentrés en matière de planification urbaine durable ;
- le partage et le renforcement des capacités des agents des services déconcentrés d'urbanisme notamment en matière de planification urbaine de ville durables et résilientes;
- la mise en place de mesures d'accompagnement des études urbaines au niveau des administrations territoriales et des communautés bénéficiaires ;
- la coordination avec les autres intervenants du secteur.

III. TACHES ET RESPONSABILITES

En étroite collaboration avec la DGUA, l'ADM et les parties prenantes, l'Assistance Technique doit assurer l'appui à l'accompagnement pour le suivi et l'orientation des activités de la composante 1 du PROGEP 2. De ce fait, elle assiste la DGUA pour la mise en œuvre technique. A cet effet, elle aura pour tâches :

3.1. Suivi des activités de la Composante 1

- Participer aux visites des terrains et à l'évaluation des résultats ;
- Appuyer la supervision technique de la réalisation des prestations des consultants chargés d'élaborer les documents de planification, notamment ;

- Veiller à ce que les principes de la ville durable et résiliente soient intégrés dans les études de planification urbaine en cours ;
- Apporter son expérience et son expertise dans les propositions de solutions basées sur la nature ;
- Veiller à l'intégration des mesures d'efficacité énergétiques dans la réglementation urbaine ;
- Participer à toutes les réunions et ateliers sur les activités de planification du projet ;
- Contribuer à la validation des livrables (rapports provisoires, intermédiaires, finaux,) et vérifier la qualité des données numériques géoréférencé ;

3.2. Appui au transfert de compétences

- Assister la DGUA pour la coordination des activités entre les collectivités territoriales et les services déconcentrés ;
- Améliorer les outils de gestion (base de données), de suivi-évaluation des activités et veiller à son appropriation par le personnel ;
- Développer un mécanisme de transfert de compétences et organiser des sessions de formation périodique en collaboration avec les services déconcentrés.

3.3. Accompagnement technique dans le processus d'élaboration des documents de planification et d'aménagement du territoire

- Accompagner la DGUA dans la revue, mise à jour et/ou l'élaboration de documents de référence en matière d'Urbanisme ;
- Appui à la coordination et à l'harmonisation des actions des différents partenaires intervenant dans les collectivités territoriales en matière d'Urbanisme ;
- Accompagner les collectivités territoriales dans le processus de gestion liés à la sécurisation foncière et veiller à son appropriation par les agents techniques ;
- Accompagner la territorialisation des politiques publiques au niveau local (commune et ville) en matière d'urbanisme par rapport à la vision centrale (nationale), voire régionale ;
- **l'AT appuiera également la DGUA pour l'acquisition des équipements financés par la Banque Mondiale et la formation du personnel relatif à ces équipements. (voir liste indicative en annexe)**

3.4. Appui à la mise en œuvre des documents de planification et d'aménagement du territoire

- Assister et conseiller la DGUA et les autorités territoriales dans l'élaboration des documents de planification, en collaboration avec les services déconcentrés ;
- Accompagner les collectivités territoriales dans la stratégie de protection des réserves d'équipements communautaires ;
- Appuyer la DGUA et les collectivités territoriales dans l'identification des zones prioritaires, la régularisation du statut juridique de terrain ;

- Assurer l'identification et l'évaluation des projets d'infrastructures urbaines dont, la mobilité, le drainage des eaux pluviales, l'assainissement, la voirie, l'adduction en eau potable, les équipements marchands.

3.5. Promotion du partenariat et du développement des villes

- Appui à la mobilisation des acteurs locaux et au développement des actions de responsabilisation dans le processus de planification urbaine ;
- Appuyer les services techniques municipaux en termes de suivi des documents d'urbanisme, renforcer leurs capacités et le cas échéant, accompagner la création de services techniques municipaux là où cela est nécessaire.
- Fournir des recommandations afin d'améliorer la législation et la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme ;
- Appui à la promotion de la coopération intercommunale pour assurer une maîtrise d'ouvrage urbaine des programmes de résilience climatique ;
- Assurer un accompagnement à la DGUA et à l'ADM dans des initiatives prospectives de coopération avec les partenaires techniques et financiers (PTF), afin de bénéficier des financements de leurs projets et programmes de résilience urbaine dans les communes et villes.

3.6. Appuis institutionnels aux acteurs :

- Renforcer de la DGUA dans le domaine de l'urbanisme, à travers notamment la réalisation de plans d'action concernant la formation des agents et l'acquisition des équipements nécessaires au bon fonctionnement de la structure ;
- Améliorer les performances de la DGUA, avec notamment le développement de nouveaux outils (bases de données urbaines, SIG urbains, production informatique des plans, etc.),
- Assurer un appui-conseil à la DGUA pour le suivi institutionnel et la mise en œuvre du document de politique nationale d'urbanisation et d'habitat durable.

3.7. Formation

Le Consultant élaborera un programme de formation et d'accompagnement pour la DGUA suite à un audit organisationnel. Il mettra en œuvre la formation selon une feuille de route établie de commun accord avec le DGUA et l'ADM

En outre, le consultant proposera dans ses prestations une stratégie de transfert de connaissances à mettre en œuvre pour toutes les questions liées à la planification urbaine et un programme devra être proposée à cet effet.

Ainsi que toutes autres tâches que la DGUA lui confiera dans la limite de sa compétence.

IV. LA DURÉE DU MANDAT ET LE LIEU DE TRAVAIL

Le consultant, discutera avec le Directeur général de l'urbanisme et de l'Architecture (le DGUA) pour assurer la présence des Experts à Dakar selon un agenda fixé d'un commun accord pendant

la durée contractuelle de douze mois (12) mois et tiendra dans la limite de la durée du PROGEP 2 dont la clôture est fixée au 31 juillet 2026.

Le volume global estimatif de la mission du consultant est de 45 hommes/mois pour le personnel clé,

La présence simultanée, successive ou alternative ainsi que la durée de séjour des Experts fera l'objet d'un calendrier établi d'un commun accord entre le Consultant, le DGUA et le DG/ADM.

Note importante :

Le Consultant aura une responsabilité sur les dispositions à prendre pour l'atteinte des objectifs de l'Assistance Technique. A ce titre, il devra en toute occasion s'assurer que les moyens les plus économiques, les plus efficaces et les plus généralement acceptés en la matière seront utilisés dans le cadre de sa mission

V. LES PRODUITS LIVRABLES

Le cabinet fournira les rapports ci-après :

- un rapport d'orientation méthodologique dans les 15 jours suivant l'OS ;
- Un rapport diagnostic organisationnel, une stratégie de transfert de connaissances et un plan d'actions trimestriel validé par la DGUA dans les 1 mois après l'OS (Baseline, objectifs, actions prioritaires, résultats attendus, indicateurs de performance mesurables et réalisables) ;
- le rapport du plan de formation
- des rapports de mise en œuvre de la formation et du renforcement de capacités ;
- Un rapport trimestriel et semestriel (faits saillants, difficultés, enseignements, résultats obtenus, management de l'équipe, perspectives) ;
- Un rapport de fin de mandat capitalisant les bonnes pratiques, les mesures d'adaptation adoptées/à adopter, les recommandations.

Tous les rapports seront soumis en cinq (5) exemplaires, sur format papier et sur support électronique.

VI. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit être spécialisé en conception, ou mise en œuvre de documents de planification urbaine. Il doit fournir la preuve d'au moins quinze (15) ans d'expérience dans la planification des villes résilientes et durables et de **quatre (04)** références pertinentes dans l'assistanat technique dans le domaine urbain. Les attestations de bonne fin fournies par les clients doivent comporter la première page des contrats ainsi que les dernières pages des signatures par rapport à chaque contrat

attestant de l'expérience du candidat. Les expériences ne répondant pas à cette obligation ne seront pas considérés. Le Projet se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents et pièces fournis.

Le Consultant mobilisera pour cette mission les cinq (5) experts suivants :

Chef de projet : Le chef de projet, qui coordonnera la mission, doit

- posséder au minimum un diplôme universitaire d'urbanisme ou similaire (BAC +5) ;
- disposer une expérience éprouvée au minimum de 15 ans à des postes similaires comme chef de projet ;
- Avoir des 3 références d'assistance technique à des Directions nationales ou agences d'exécution dans le secteur urbain ;
- Disposer une expérience au Sénégal dans un projet lié aux en changements climatiques ou des pays aux conditions similaires sera également un plus ;
- Démontrer une bonne organisation et animation du travail en équipe.
- Démontrer une capacité à travailler en équipe et à mener une équipe pluridisciplinaire d'experts vers les résultats d'une mission d'assistance technique;

Architecte Urbaniste doit :

- Disposer d'un diplôme de niveau Bac+5 dans l'un des domaines suivants : urbanisme, architecture, ou équivalent,
- Justifier d'une expérience de 15 ans au moins dans le développement urbain durable ;
- Avoir des références d'assistance technique à des Directions nationales ou agences d'exécution dans le secteur urbain ;
- Disposer de 3 expériences dans la planification, la gestion urbaine et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage,
- Avoir participé à des projets d'aménagement et d'urbanisme opérationnel en rapport avec les changements climatiques, la résilience urbaine, la décentralisation et en particulier l'intercommunalité en Afrique ;
- Avoir piloté ou participé à la préparation de documents de stratégie urbaines ou de reformes sectorielles.

Ingénieur Génie civil doit :

- Disposer un diplôme d'ingénieur, génie civil ou travaux publics (Bac +5) ;
- Avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'infrastructure et construction des infrastructures routières et ou voiries ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (03) références dans l'assistanat technique en tant qu'Ingénieur infrastructure ;
- Avoir une expérience pertinente confirmée dans la mise en œuvre de projet de mobilité urbaine.

Un expert en Système d'Informations Géographiques (SIG) :

- Avoir un diplôme d'enseignement supérieur bac + 5 en géomatique,

- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans ;
- Avoir au moins 4 expériences dans la conception, la mise en place, l'opérationnalisation, et l'interconnexion des SIG et Bases de données ;
- Disposer au moins 3 expériences dans la conception d'outils géomatiques d'aide à la décision et/ ou établissement de prospectives ;
- Disposer au moins de 4 expériences dans l'analyse et la mise en place de base de données ;
- Maitriser des logiciels usuels de création et de gestion du SIG AutoCAD, Arc GIS et QGIS et des logiciels statistiques (Sphinx, SPSS, SAS, etc.) ;

Un Expert Hydraulicien doit ;

- Avoir un diplôme d'ingénieur bac+5 ans,
- Disposer une expérience d'au moins 10 ans dans la problématique des inondations,
- Avoir deux (02) références d'assistance technique à des Directions nationales ou agences d'exécution dans le secteur urbain ;
- Disposer de 02 références de projets de drainage urbain ;
- Avoir réalisé deux projets de conception d'ouvrages hydrauliques ;
- Maitriser au moins les logiciels de modélisation hydraulique et hydrologique, capitalisant au moins 3 expériences dans le dimensionnement des ouvrages hydrauliques.

Listes des Équipements pour appuyer la DGUA
MINISTERE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Architecture (DGUA)
OBJET : Renforcement des capacités de la DGUA

I-1 : Acquisition de kits complets (base et mobile) GPS différentiel pour les AU		
Désignation	Description	Quantité
Kit complet (base et mobile) GPS différentiel GPS double fréquence GNSS RTK	Technologie GNSS qui s'adapte automatiquement aux changements GNSS	1
I-2 : Acquisition de stations de travail portable (laptop) pour les AU		
Désignation	Description	Quantité
Asus 16 Inch Vivobook 16X K3605vc- N1068w	VIVOBOK 16X K3605vc	4
I-3 : Acquisition d'ordinateurs portables pour les services déconcentrés		
Désignation	Description	Quantité
Ordinateur portable hp 840 g6	HP EliteBook 840 G6 - 14"- Core i7 8265U - 8 Go RAM	24
I-4 : Acquisition de photocopieurs		
Désignation	Description	Quantité
PHOTOCOPIEUR IMPRIMANTE CANON IR C3525i	Multifonction laser couleur , Impression, copie, scan, envoi et télécopie en option	10
I-5 : Acquisition de traceurs HP ou équivalent		
Désignation	Description	Quantité

TRACEUR HP DesignJet T520	TRACEUR HP DesignJet T520	5
II-6 : Acquisition d'ordinateurs de bureau pour les AU et les services déconcentrés		
Désignation	Description	Quantité
Ordinateur PC All in One Lenovo IdeaCentre AIO 3i 24" - Business Black Intel Core i7-10700T 10th gen	Lenovo IdeaCentre AIO 3i 24" - Business Black Intel Core i7-10700T 10th gen	25
<u>II : Projets et Innovations informatiques de la DGUA</u>		
II-1 : Renforcement en matériels pour le service informatique de la DGUA		
Désignation	Description	Quantité
HP - Elite Book 840 G8	Modèle du processeur : Intel Core i7 1165G7	2
II-2 : Déploiement d'un réseau privé VPN local et à distance / SERVEUR MICROSOFT WINDOWS SERVER 2019 pour un système de base de données sécurisé pour la DGUA		
Désignation	Description	Quantité
HP ProLiant DL380 Gen9 G9 19" 2U Server 24x 2,5" SFF 2x Intel XEON E5-2600 v3 v4 DDR4 ECC Raid 2x PSU -CTO	2x FCLGA2011-3 Intel CPU Socket XEON E5-2600 v3 und E5-2600 v4 Series - bis 18 Core CPU	1
II-3 : Acquisition de licences de logiciels pour la DGUA et les services déconcentrés		
Désignation	Description	Quantité
AUTODESK	AUTOCAD 2022 / 2023	10
KASPERSKY	Antivirus Kaspersky Plus	30
<u>III : Renforcement en équipements informatiques des directions de la DGUA</u>		
III-1 Acquisition de stations de travail et logiciels d'Architecture pour la DA		
Désignation	Description	Quantité
ASUS ProArt Station D940MX-99900K066R	90PF01X1-M02010	1

III-2 Renforcement en matériels pour la Direction de la Promotion des Pôles Urbains DDPU		
Désignation	Description	Quantité
HP EliteBook 840	G6 - 14"- Core i7 8265U - 8 Go RAM - 512 Go SSD Disk	3
ASUS - TUF DASH 15.6" /Eclipse Grey	Gaming Laptop/Intel 11th Gen i7/16GB RAM/NVIDIA GeForce RTX 3060/512GB SSD	2
III-3 Renforcement en matériels pour la Direction de l'Aménagement Urbain DAU		
Désignation	Description	Quantité
HP EliteBook 840	G6 - 14"- Core i7 8265U - 8 Go RAM - 512 Go SSD Disk	3
ASUS - TUF DASH 15.6"	Gaming Laptop/Intel 11th Gen i7/16GB RAM/NVIDIA GeForce RTX 3060/512GB SSD	2
Tablettes enquêteurs avec logiciels intégrés Kobocollect ou ODK Collect	avec logiciels intégrés Kobocollect ou ODK Collect	10
III-4 Renforcement en matériels pour la Direction de la Planification Urbaine et de la Règlementation DPUR		
Désignation	Description	Quantité
HP EliteBook 840	G6 - 14"- Core i7 8265U - 8 Go RAM - 512 Go SSD Disk	3
ASUS - TUF DASH 15.6" /Eclipse Grey	Gaming Laptop/Intel 11th Gen i7/16GB RAM/NVIDIA GeForce RTX 3060/512GB SSD	2
Tablettes enquêteurs	avec logiciels intégrés Kobocollect ou ODK Collect	10